



Dans les supermarchés du pays, les clients peuvent trouver, depuis quelques semaines, des marques de bières de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC) conditionnées dans des canettes.

Il ne s'agit point de l'une de ces innovations généralement mises en place par les entreprises pour aguicher le maximum de clients en fin d'année, mais davantage d'une stratégie du leader du marché brassicole camerounais, visant à contrer les importations frauduleuses des bières en canettes en provenance du Nigeria et de la Guinée équatoriale, fait observer Emmanuel de Taily (photo), le directeur général (Dg) de la filiale locale du groupe Castel.

Pour ce faire, la SABC a dû consentir un investissement de 3 milliards de francs Cfa, pour se doter d'une ligne de conditionnement des bières en canettes. Doté d'une capacité de production de 16 000 canettes par heure, cet équipement est officiellement entré en production le 28 octobre dernier, apprend-on.

Grâce à ce nouvel investissement, les aficionados des canettes peuvent désormais trouver sur place des produits généralement importés de la Guinée équatoriale, où les tarifs douaniers sont quasiment nuls dans les échanges avec le Cameroun, et du Nigeria, dont les produits brassicoles ont inondé le marché camerounais à la faveur de la dévaluation du naïra, analyse le Dg de la SABC.

En effet, selon les pointages du leader du marché brassicole local, quelque 300 000 hectolitres de bières en canettes ont été frauduleusement importés sur le marché camerounais en 2016 (pour une valeur en numéraire estimée à environ 12 milliards FCfa), faisant perdre à la SABC et d'autres brasseurs locaux d'importantes parts de marché.

«Ces importations frauduleuses représentent deux fois la production annuelle de la République centrafricaine, et la production annuelle d'un pays comme le Tchad», fait observer un haut responsable de la SABC.

Source:Investir au Cameroun

---